



Des milieux de travail équitables, sécuritaires et productifs

Programme du travail

# Bulletin du travail

15 février 2011

Also available in English

Le *Bulletin du travail* est un bimensuel produit par le **Programme du travail**. Le bulletin fournit des renseignements pertinents sur les données salariales issues des conventions collectives au Canada ainsi que des mises à jour sur les enjeux des relations industrielles.

## Dans ce numéro

Page

Les rajustements salariaux de <b>décembre 2010</b> .....	1
Les rajustements salariaux du <b>quatrième trimestre 2010</b> .....	4
Les données salariales <b>de 2010</b> ...	7
Négociations clés en cours et à venir .....	16
Principaux arrêts de travail .....	20
À paraître dans le prochain numéro .....	20
Pour plus d'information .....	21
Liste de distribution ajouter/retirer mon nom .....	21

## Profil du monde syndical canadien : les rajustements salariaux de décembre 2010

En décembre 2010, les rajustements salariaux s'établissent à 1,6 % en moyenne, selon les données du Programme du travail qui a examiné 18 conventions collectives\* visant 150 210 employés.

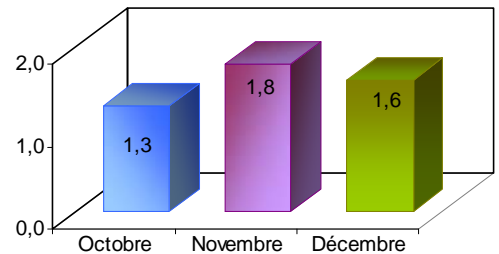
Lors des précédentes négociations, la durée moyenne des conventions s'établissait à 49,1 mois, et les rajustements salariaux affichaient une moyenne de 1,8 %. En décembre 2010, les deux parties enregistrent des résultats en baisse, soit une durée de 42,6 mois et une moyenne de rajustements de 1,6 %.

En décembre 2010, dans le secteur public, 125 280 employés visés par dix conventions obtiennent des rajustements salariaux de 1,6 % en moyenne. Dans le secteur privé, 24 930 employés visés par huit conventions reçoivent des rajustements de 1,4 % en moyenne.

### Les rajustements salariaux de décembre 2010

En décembre 2010, les rajustements salariaux vont de 3,0 % accordés à 1 350 employés d'usine et préposés à l'entretien de Bombardier inc. (Montréal) à un gel salarial touchant 650 employés de camionnage de Allied Systems Company.

Pourcentage des rajustements issus  
des grands règlements  
selon le mois - 2010



Au gouvernement du Canada, la plus forte concentration d'employés (61 %) représente 91 600 employés de la fonction publique qui obtiennent une augmentation salariale annuelle de 1,7 % en moyenne. Au Québec, une convention négociée avec les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (organisme sans but lucratif de services de garde) accorde à 12 800 employés un rajustement annuel moyen de 1,2 % sur trois ans. Dans l'ensemble, environ 96 % des employés visés reçoivent des rajustements salariaux allant de 1,0 à 1,9 %.

Le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux (qui comporte la deuxième plus forte concentration d'employés) enregistre des rajustements de 1,2 % en moyenne.

Toutes les sphères de compétence affichent une moyenne de rajustements annuels inférieurs à 2,0 %. La sphère de compétence fédérale enregistre des rajustements de 1,7 % en moyenne. Au niveau des provinces, le Québec et l'Ontario affichent des rajustements de 1,3 %, et la Colombie-Britannique enregistre un rajustement annuel de 1,6 % en moyenne.

Dans le secteur privé, en décembre 2010, les rajustements salariaux vont d'un gel salarial (Allied Systems) à 2,2 % dans le secteur de la fabrication (deux conventions visant 3 650 employés) et le secteur des loisirs et hôtellerie (deux conventions visant 2 900 employés).

\* Note : Les données présentées dans ce rapport proviennent des principales conventions collectives visant 500 employés ou plus au Canada.

### Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon le mois

	2010		
	octobre	novembre	décembre
<b>Secteurs</b>			
Secteur public	1,4	1,8	1,6
Secteur privé	0,8	1,8	1,4
<b>Tous les secteurs d'activité/sphères de compétence</b>			
Rajustements annuels moyens	1,3	1,8	1,6
Sans indemnité de vie chère	1,3	1,8	1,6
Avec indemnité de vie chère	1,8	-	1,3
<b>Moyenne annuelle de 1<sup>re</sup> année</b>			
Sans indemnité de vie chère	0,9	1,9	1,3
Avec indemnité de vie chère	0,0	-	1,2

	2010		
	octobre	novembre	décembre
<b>Secteurs d'activité</b>			
Industries primaires	3,7	-	-
Services publics	1,2	-	-
Construction	2,8	2,2	-
Fabrication	1,0	0,0	2,2
Commerce de gros et de détail	0,6	-	1,3
Transport	2,3	2,7	0,0
Information et culture	-	-	0,6
Éducation, santé et services sociaux	1,4	1,8	1,2
Loisirs et hôtellerie	-	2,1	2,2
Administration publique	1,4	1,9	1,7
<b>Sphères de compétence</b>			
Île-du-Prince-Édouard	4,4	-	-
Nouveau-Brunswick	1,4	1,4	-
Québec	1,2	1,2	1,3
Ontario	0,8	1,9	1,3
Manitoba	1,3	1,5	-
Saskatchewan	2,4	2,0	-
Alberta	1,5	-	-
Colombie-Britannique	1,0	-	1,6
<i>Loi sur les relations de travail dans la fonction publique</i>	1,5	-	1,7
<i>Code canadien du travail, partie I</i>	2,9	2,7	0,3
Sphère de compétence fédérale	1,6	2,7	1,7

## Profil du monde syndical canadien : les rajustements salariaux du quatrième trimestre 2010

Au cours du quatrième trimestre 2010, les rajustements salariaux s'établissent à 1,4 % en moyenne. Il s'agit d'une baisse par rapport au taux de 1,8 % enregistré durant le trimestre précédent. La majorité des employés (82,7 %) obtient des augmentations allant de 1,0 à 1,9 %. Les résultats du quatrième trimestre proviennent du Programme du travail et sont basés sur l'examen de 77 principales conventions collectives\* visant 487 590 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée moyenne des conventions était de 57,8 mois, et les rajustements salariaux s'établissaient à 1,8 % en moyenne. Comparativement, au cours de quatrième trimestre 2010, la durée des conventions est plus courte, soit 48,8 mois.

Les données du quatrième trimestre 2010 représentent 25 % du nombre total des conventions collectives négociées, et presque 40 % de l'ensemble des employés visés au cours de l'année.

### Secteurs public et privé, selon les sphères de compétence

Au cours du quatrième trimestre 2010, la majorité (87,4 %) des conventions ratifiées se trouve dans le secteur public. Dans ce secteur, 426 130 employés visés par 53 conventions obtiennent des rajustements de 1,5 % en moyenne. Dans le secteur privé, 61 460 employés visés par 24 conventions reçoivent des rajustements de 1,1 % en moyenne.

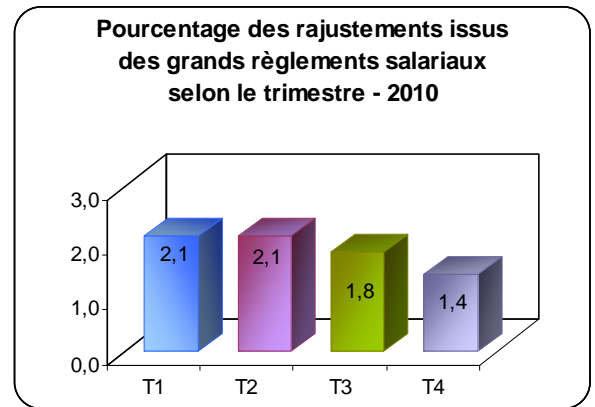
Le secteur public du Québec compte la plus forte concentration de conventions (32,5 %) et d'employés (47,9 %). Dans ce secteur, 233 760 employés visés par 25 conventions reçoivent des rajustements de 1,2 % en moyenne.

Dans le secteur public fédéral, 123 770 employés visés par cinq conventions obtiennent des gains salariaux de 1,7 % en moyenne. En Ontario, 29 010 employés du secteur public visés par 12 conventions reçoivent un rajustement annuel moyen de 1,9 %. Comparativement, en Saskatchewan, 26 120 employés du secteur public visés par quatre conventions obtiennent des rajustements salariaux de 2,4 % en moyenne.

Dans le secteur privé, deux conventions de Loblaws et deux conventions de Zehrs (pour un total de 24 040 commis de détail) donnent lieu à des rajustements salariaux de 0,5 % en moyenne.

Si l'on examine les secteurs public et privé ensemble, les rajustements salariaux vont de 1,2 % au Québec, à 4,4 % à l'Île-du-Prince-Édouard (une seule convention du secteur de la santé). Le Québec compte la plus forte concentration d'employés (52 %) suivi de la sphère de compétence fédérale (26 %) qui enregistre des rajustements de 1,7 % en moyenne.

Si l'on observe les secteurs d'activité, au cours du quatrième trimestre 2010, la moyenne des rajustements salariaux se situe entre 0,7 % dans le secteur du commerce de gros et de détail (sept conventions visant 30 720 employés) et 3,7 % dans le secteur du primaire (une seule convention du secteur minier visant 530 employés).



Dans le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux qui comporte la plus forte concentration d'employés, 247 660 employés (50,8 %) visés par 38 conventions obtiennent des rajustements de 1,4 % en moyenne (dû en grande partie aux conventions du secteur public du Québec).

Environ 0,3 % des employés font l'objet d'un gel salarial (deux conventions); 5,0 % des employés reçoivent des augmentations salariales inférieures à 1,0 % (en excluant les deux conventions qui entraînent des gels salariaux) et près de 12 % des employés reçoivent des augmentations de 2,0 % et plus.

\* Note : Les données présentées dans ce rapport proviennent des principales conventions collectives visant 500 employés ou plus au Canada.

### Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon le trimestre

	2010			
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
<b>Secteurs</b>				
Secteur public	2,2	1,8	1,3	1,5
Secteur privé	1,9	2,5	2,2	1,1
<b>Tous les secteurs d'activité/sphères de compétence</b>				
Rajustements annuels moyens	2,1	2,1	1,8	1,4
Sans indemnité de vie chère	2,1	2,1	1,8	1,4
Avec indemnité de vie chère	1,5	2,0	2,0	1,7
<b>Moyenne annuelle de 1<sup>re</sup> année</b>				
Sans indemnité de vie chère	2,0	1,9	2,4	1,1
Avec indemnité de vie chère	1,6	2,6	0,8	0,4
<b>Secteurs d'activité</b>				
Industries primaires	0,8	5,7	3,5	3,7
Services publics	2,9	0,9	0,0	1,2
Construction	2,1	2,5	2,3	2,6
Fabrication	1,2	1,5	1,8	1,5

	2010			
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
<b>Secteurs d'activité (suite)</b>				
Commerce de gros et de détail	1,9	3,6	1,8	0,7
Transport	3,7	1,9	2,0	2,1
Information et culture	0,0	-	0,9	0,6
Finance et services professionnels	-	3,1	-	-
Éducation, santé et services sociaux	2,1	2,4	1,2	1,4
Loisirs et hôtellerie	2,4	1,2	-	2,2
Administration publique	2,4	1,1	1,7	1,6
<b>Sphères de compétence</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	1,1	2,6	-	-
Île-du-Prince-Édouard	-	1,9	-	4,4
Nouvelle-Écosse	2,1	-	1,1	-
Nouveau-Brunswick	2,6	-	1,8	1,4
Québec	1,8	1,7	1,8	1,2
Ontario	2,0	2,4	2,2	1,3
Manitoba	3,3	3,4	1,2	1,4
Saskatchewan	-	2,3	2,9	2,4
Alberta	5,6	2,7	2,9	1,5
Colombie-Britannique	0,2	0,0	0,5	1,5
Territoires	-	2,2	-	-
<i>Loi sur les relations de travail dans la fonction publique</i>	-	-	-	1,7
<i>Code canadien du travail, partie I</i>	1,7	2,1	1,6	2,1
Sphère de compétence fédérale	1,7	2,1	1,6	1,7

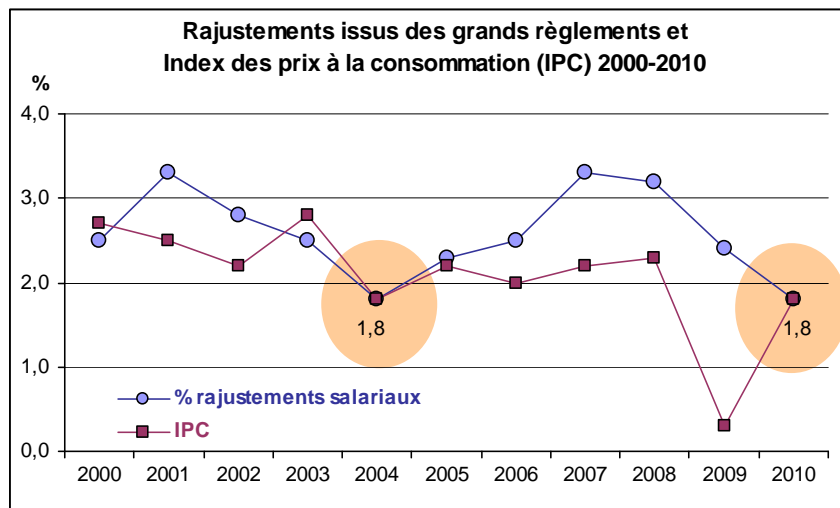
## Profil du monde syndical canadien : les données salariales de 2010

### Les augmentations salariales restent modérées en 2010

En 2010, les conventions collectives négociées au Canada donnent lieu à une augmentation de 1,8 % de la moyenne des rajustements salariaux. Il s'agit du plus faible taux observé depuis 2004, selon les données du Programme du travail qui a examiné 305 principales conventions\* visant environ 1,25 million d'employés.

Lors des précédentes négociations, la durée moyenne des conventions s'établissait à 47,2 mois, le taux des rajustements salariaux étant de 2,5 % en moyenne. Au cours de l'année 2010, la durée moyenne des conventions s'établissait à 41,5 mois.

Aussi, il est intéressant de noter que les augmentations salariales enregistrées en 2010 sont identiques au taux de l'Index des prix à la consommation de l'année en question, une première depuis 2004.



### Conséquences de la politique de contrainte salariale

La politique de contrainte salariale du secteur public, en vigueur dans plusieurs sphères de compétence, influence sur les résultats relativement modérés de 2010 :

- Au Québec, 45 conventions visant 359 250 employés du secteur public donnent lieu à des rajustements de 1,2 % en moyenne;
- En Colombie-Britannique, neuf conventions visant 98 190 employés du secteur public donnent lieu à un gel salarial;
- Le gouvernement du Canada a ratifié quatre conventions visant 123 220 employés fédéraux qui obtiennent des rajustements salariaux de 1,7 % en moyenne.

Par ailleurs, certaines provinces ratifient des conventions qui donnent lieu à des rajustements supérieurs au taux moyen affiché en 2010 :

- En Alberta, 31 680 enseignants, employés de bureau et préposés à l'entretien des écoles obtiennent des rajustements salariaux de 6,0 % en moyenne dans le cadre de 18 conventions. Dans le secteur public provincial, 102 200 employés visés par 46 conventions reçoivent des gains salariaux de 3,7 % en moyenne.
- À Terre-Neuve-et-Labrador, 1 370 employés du secteur public visés par deux conventions obtiennent des augmentations salariales de 5,0 % en moyenne.

### **Rajustements salariaux : secteurs public et privé**

En 2010, le secteur public enregistre des rajustements salariaux (1,6 %) inférieurs à ceux du secteur privé (2,1 %). Le secteur public comporte la majorité des ententes ratifiées (58 %) et des employés visés (68,2 %).

Le secteur public ratifie 177 conventions visant 849 330 employés; comparativement, le secteur privé signe 128 conventions visant 396 340 employés.

L'administration provinciale enregistre les plus faibles taux de rajustements dans le secteur public (1,0 % accordé à 132 120 employés). Dans l'administration locale, 40 870 employés municipaux obtiennent les gains salariaux les plus élevés au taux de 2,6 %. Dans l'administration fédérale, 123 220 employés reçoivent des rajustements salariaux de 1,7 %; un taux identique est accordé à 536 140 employés des sous-secteurs de l'éducation et de la santé. À noter également que les corporations de la Couronne et les services publics enregistrent des rajustements salariaux de 2,0 % (16 970 employés).

Dans le secteur privé, la Saskatchewan affiche les rajustements les plus élevés au taux de 5,7 % (une seule convention visant 820 employés) suivie de l'Alberta (cinq conventions visant 9 910 employés) et du Nouveau-Brunswick (deux conventions visant 1 200 employés) qui enregistrent un taux de 3,1 % en moyenne. Terre-Neuve-et-Labrador affiche le rajustement le plus faible au taux de 0,5 % (trois conventions visant 3 670 employés). Au Québec, le secteur privé enregistre des rajustements de 2,2 % (16 conventions visant 169 560 employés) suivi de près par l'Ontario qui affiche des rajustements de 2,0 % en moyenne dans le cadre de 68 conventions visant 164 490 employés.

Si l'on combine les conventions des secteurs public et privé, la Colombie-Britannique enregistre la plus faible moyenne de rajustements au taux de 0,2 % (18 conventions visant 114 450 employés). L'Alberta affiche le rajustement le plus élevé au taux de 3,6 % (51 conventions visant 112 110 employés).

### **Secteurs d'activité**

Le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux qui constitue le plus important secteur d'activité compte 572 950 employés, soit 46 % de la main-d'œuvre. En 2010, ce secteur a ratifié 121 conventions qui donnent lieu à des augmentations de 1,6 % en moyenne. Les deuxième et troisième secteurs en matière de concentration d'employés sont ceux de l'administration publique (21,9 %) et de la construction (21,1 %) qui enregistrent respectivement des rajustements de 1,5 et 2,3 % en moyenne. Ces trois secteurs comptent 89 % de l'ensemble des conventions ratifiées en 2010.



Les industries primaires affichent la plus forte augmentation salariale au taux de 3,3 % en moyenne (quatre conventions visant 5 630 employés). Le secteur de l'information et de la culture enregistre le plus faible rajustement au taux de 0,9 % en moyenne (sept conventions visant 8 150 employés).

### Information supplémentaire sur la répartition des rajustements salariaux

Au cours de l'année 2010, on observe une réduction salariale touchant moins de 0,1 % des employés. Aussi, 8,5 % des employés (105 540 employés) visés par 18 conventions font l'objet d'un gel salarial.

Récapitulatif des augmentations salariales :

- 12 conventions allant de 0,1 à 0,9 % visant 2,8 % d'employés (34 970 employés);
- Près de la moitié des employés (48,2 %) reçoivent des augmentations salariales allant de 1,0 à 1,9 %;
- 34,1 % des employés obtiennent des augmentations allant de 2 à 2,9 %;
- 2,4 % des employés reçoivent des augmentations allant de 3 à 3,9 %;
- 3,9 % des employés obtiennent des augmentations de 4,0 % ou plus.

\* Note : Les données présentées dans ce rapport proviennent des principales conventions collectives visant 500 employés ou plus au Canada.

### Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon l'année

	2007	2008	2009	2010
<b>Secteurs</b>				
Secteur public	3,4	3,5	2,5	1,6
Secteur privé	3,2	2,5	1,8	2,1
<b>Tous les secteurs d'activité/sphères de compétence</b>				
Rajustements annuels moyens	3,3	3,2	2,4	1,8
Sans indemnité de vie chère	3,3	3,4	2,4	1,8
Avec indemnité de vie chère	3,4	1,7	2,3	1,9
<b>Moyenne annuelle de 1<sup>re</sup> année</b>				
Sans indemnité de vie chère	3,9	3,8	2,6	1,8
Avec indemnité de vie chère	3,5	1,9	1,9	1,3

	2007	2008	2009	2010
<b>Secteurs d'activité</b>				
Industries primaires	4,6	4,3	2,5	3,3
Services publics	3,9	2,3	3,0	1,0
Construction	3,4	5,4	3,7	2,3
Fabrication	2,5	1,1	1,6	1,5
Commerce de gros et de détail	2,4	2,8	1,8	1,1
Transport	2,7	3,1	1,1	2,2
Information et culture	3,1	2,0	2,1	0,9
Finance et services professionnels	3,6	2,8	2,5	3,1
Éducation, santé et services sociaux	3,5	3,8	3,0	1,6
Loisirs et hôtellerie	3,3	1,9	2,0	2,2
Administration publique	3,4	2,7	2,1	1,5
<b>Sphères de compétence</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	1,6	5,0	5,0	1,7
Île-du-Prince-Édouard	2,8	3,0	3,6	2,6
Nouvelle-Écosse	3,0	4,1	2,9	1,6
Nouveau-Brunswick	2,5	3,7	6,0	1,9
Québec	3,2	2,4	2,2	1,5
Ontario	3,1	2,6	2,4	2,0
Manitoba	3,0	3,4	2,9	2,1
Saskatchewan	4,1	5,1	5,0	2,4
Alberta	4,9	4,8	4,5	3,6
Colombie-Britannique	3,0	2,5	3,0	0,2
Territoires	3,0	4,4	2,4	2,2
Multiprovince	3,0	-	2,1	-
<i>Loi sur les relations de travail dans la fonction publique</i>	2,8	2,9	1,7	1,7
<i>Code canadien du travail, partie I</i>	2,7	2,9	1,2	1,9
Sphère de compétence fédérale	2,8	2,9	1,6	1,7

Note : Les données pour 2010 englobent les mois de janvier à décembre.

### Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon les secteurs public et privé, données chronologiques depuis 2000

Année	Public	Privé	Les deux secteurs
2000	2,5	2,4	2,5
2001	3,4	3,0	3,3
2002	2,9	2,6	2,8
2003	2,9	1,2	2,5
2004	1,4	2,3	1,8
2005	2,3	2,5	2,3
2006	2,6	2,3	2,5
2007	3,4	3,2	3,3
2008	3,5	2,5	3,2
2009	2,5	1,8	2,4
2010	1,6	2,1	1,8

Note : Les données pour 2010 englobent les mois de janvier à décembre.

Les grands règlements salariaux visent les unités de négociation de 500 employés ou plus. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les [Notes techniques \(format PDF, 200 Ko\)](#).

Source : Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, RHDCC

#### **AUTRES TABLEAUX DÉTAILLÉS**

Des [tableaux plus détaillés \(format PDF, 176 Ko\)](#) indiquent le nombre de conventions, le nombre d'employés et la durée selon le mois, le trimestre et l'année pour les secteurs public et privé, les sphères de compétence et les industries.

## Les principales ententes conclues en décembre 2010

<b>Industrie, employeur, emplacement, syndicat, unité de négociation</b>	<b>Nombre d'employés</b>	<b>Rajust. ann. moy. en %</b>	<b>Durée (mois)</b>	<b>Date d'expiration</b>
<b>Fabrication</b>				
Pratt & Whitney Canada Company Longueuil, Boucherville et Saint-Hubert (Québec) Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada) (CTC) employés d'usine et préposés à l'entretien	2 300	1,7*	36,0	28 fév 2014
Bombardier inc., Centre de finition Global Dorval (Québec) Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada) (CTC) employés des services techniques	1 350	3,0	36,0	5 déc 2013
<b>2 conventions</b>	<b>3 650</b>	<b>2,2</b>	<b>36,0</b>	
<b>Commerce de gros et de détail</b>				
Westfair Foods Ltd. à l'échelle de la province (Colombie-Britannique) Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce du Canada (CtW/CTC) commis de détail	4 000	1,3	72,0	31 jul 2015
National Grocers Co. Ltd., division de Loblaw Companies Limited, Maple Grove Warehouse Cambridge (Ontario) Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce du Canada (CtW/CTC) employés d'entrepôt; camionneurs	930	1,2	77,9	28 jan 2017
<b>2 conventions</b>	<b>4 930</b>	<b>1,3</b>	<b>73,1</b>	

Industrie, employeur, emplacement, syndicat, unité de négociation	Nombre d'employés	Rajust. ann. moy. en %	Durée (mois)	Date d'expiration
<b>Transport</b>				
Allied Systems (Canada) Company, Eastern Canada Car Carriers à l'échelle des provinces de l'Ontario et du Québec Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada) (CTC) camionneurs, chargeurs et préposés à l'entretien; agents de triage	650	0,0*	50,3	10 jan 2014
<b>1 convention</b>	<b>650</b>	<b>0,0</b>	<b>50,3</b>	
<b>Information et culture</b>				
CBC/Radio-Canada à l'échelle de la province de Québec, et Moncton (Nouveau-Brunswick) Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) employés des services administratifs	550	0,6	59,8	20 sep 2015
<b>1 convention</b>	<b>550</b>	<b>0,6</b>	<b>59,8</b>	
<b>Éducation, santé et services sociaux</b>				
Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones à l'échelle de la province de Québec Fédération autonome de l'enseignement (Syndicat indépendant national) enseignants à l'élémentaire et au secondaire	27 800	1,2	60,0	31 mar 2015
Bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial à l'échelle de la province de Québec Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (CSQ) personnel de garderies	12 000	1,2	36,0	30 nov 2013

<b>Industrie, employeur, emplacement, syndicat, unité de négociation</b>	<b>Nombre d'employés</b>	<b>Rajust. ann. moy. en %</b>	<b>Durée (mois)</b>	<b>Date d'expiration</b>
<b>Éducation, santé et services sociaux (suite)</b>				
Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones à l'échelle de la province de Québec Syndicat canadien des employées et employés professionnels et de bureau (CTC) employés de soutien	2 350	1,2	60,0	31 mar 2015
Université de Montréal Montréal (Québec) Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) employés de bureau; employés des services techniques	1 900	1,6	42,0	31 mai 2014
<b>4 conventions</b>	<b>44 050</b>	<b>1,2</b>	<b>52,3</b>	
<b>Loisirs et hôtellerie</b>				
Greater Vancouver Hotel Employers' Association Vancouver et Richmond (Colombie-Britannique) UNITE HERE Canada (FAT-COI/CTC) employés des services et préposés à l'entretien; employés d'hôtels	1 600	2,4	48,0	30 jun 2014
Station Mont-Tremblant, société en commandite Mont-Tremblant (Québec) Fédération du commerce inc. (CSN) employés de centres de villégiature	1 300	2,0	60,0	31 oct 2015
<b>2 conventions</b>	<b>2 900</b>	<b>2,2</b>	<b>53,4</b>	
<b>Administration publique</b>				
Gouvernement du Canada à l'échelle du Canada, Multiprovince Alliance de la Fonction publique du Canada (CTC) employés des programmes et de l'administration	78 560	1,7	36,0	20 jun 2014
Gouvernement du Canada à l'échelle du Canada, Multiprovince Alliance de la Fonction publique du Canada (CTC) employés des services opérationnels; employés des services généraux	11 940	1,7	36,0	4 août 2014

<b>Industrie, employeur, emplacement, syndicat, unité de négociation</b>	<b>Nombre d'employés</b>	<b>Rajust. ann. moy. en %</b>	<b>Durée (mois)</b>	<b>Date d'expiration</b>
<b>Administration publique (suite)</b>				
Gouvernement du Canada à l'échelle du Canada, Multiprovince Alliance de la Fonction publique du Canada (CTC) bibliothécaires; employés des services éducatifs	1 100	1,7	36,0	30 jun 2014
Corporation of the City of London London (Ontario) Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) employés d'intérieur	780	1,4	48,0	31 déc 2014
Ville de Kamloops Kamloops (Colombie-Britannique) Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) employés d'intérieur; employés d'extérieur	550	2,0	36,0	31 déc 2013
Ville de London London (Ontario) Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) employés d'extérieur	550	1,4	48,0	31 déc 2015
<b>6 conventions</b>	<b>93 480</b>	<b>1,7</b>	<b>36,2</b>	
<b>Conventions avec IVC - 2 conventions</b>				
	<b>2 950</b>	<b>1,3</b>	<b>39,2</b>	
<b>Conventions sans IVC - 16 conventions</b>				
	<b>147 260</b>	<b>1,6</b>	<b>42,6</b>	
<b>Toutes les conventions - 18 conventions</b>				
	<b>150 210</b>	<b>1,6</b>	<b>42,6</b>	

**\* Indemnité de vie chère**

Les grands règlements salariaux visent les unités de négociation de 500 employés ou plus. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les [Notes techniques \(format PDF, 200 Ko\)](#).

Source : Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, RHDCC.

## Négociations clés en cours et à venir

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
<b>Négociations en cours</b>				
<b>Sphère de compétence fédérale, secteur public</b>				
<b>Saskatchewan</b>				
Saskatchewan Telecommunications	SCEP	3 460	N	mar 10
<b>Multiprovince</b>				
Gouvernement du Canada	Divers syndicats	75 270	N	déc 09/déc 11
Société canadienne des postes	STTP	54 000	ARB/N	sep 09/jan 11
<b>Sphère de compétence fédérale, secteur privé</b>				
<b>Multiprovince</b>				
TELUS Corporation	STT	13 700	N	nov 10
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	TCA-Canada	4 720	PR	jul 10/déc 10
NAV CANADA	TCA-Canada	2 950	N/ARB	avr 10/mar 11
Chemin de fer Canadien Pacifique	TCA-Canada	2 300	PR	déc 10
<b>Colombie-Britannique</b>				
British Columbia Maritime Employers Association	International Longshore and Warehouse Union Canada	4 500	MED	mar 10
<b>Manitoba</b>				
MTS Allstream Inc.	FIOE/SCEP	2 150	N	déc 10/Jan 11
<b>Sphère de compétence provinciale et territoriale, secteur public</b>				
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>				
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	SSPIPE	1 950	ARB	mar 10
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	Nova Scotia Teachers' Union/SCFP	11 650	N	oct 09/jul 10
Capital District Health Authority	SFPNE	8 350	CO	oct 10
Nova Scotia Association of Health Organizations	Nova Scotia Nurses' Union	4 610	N	oct 09



Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
<b>Sphère de compétence provinciale et territoriale, secteur public (suite)</b>				
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SESPPNB/SCFP	5 860	N/CO	fév 09 - déc 09
<b>Québec</b>				
Ville de Montréal	Divers syndicats	15 700	N/ARB	déc 06/déc 10
Gouvernement du Québec	Divers syndicats	9 110	N/MED	mar 10
Ville de Québec	Divers syndicats	3 100	ARB	déc 06/déc 10
Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires	FISA	1 020	MED	mar 10
Le Réseau de transport de la Capitale	CSN	920	N	jun 09
<b>Ontario</b>				
Universités	Divers syndicats	16 460	N/CO	jun/aoû 10/avr 11
Ville de Toronto	AIP	3 000	N	déc 09
London Health Sciences Centre	TCA-Canada	1 190	N	oct 10
<b>Manitoba</b>				
Gouvernement du Manitoba	SEGM	13 500	PR	mar 10
<b>Saskatchewan</b>				
Gouvernement de la Saskatchewan	FES	12 000	CO	aoû 10
SaskPower	FIOE/SCEP	2 080	N	déc 09
Ville de Saskatoon	SCFP	1 490	N	déc 09
<b>Alberta</b>				
Alberta Health Services	SFPA/Health Sciences Association of Alberta	34 000	N	mar 11
Gouvernement de l'Alberta	SFPA	22 000	N	aoû 10
<b>Colombie-Britannique</b>				
Community Social Services Employers Association	SFPSCB	15 000	N	mar 10
Health Employers Association of British Columbia	Health Sciences Association of British Columbia	14 000	PR	mar 10

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
<b>Sphère de compétence provinciale et territoriale, secteur public (suite)</b>				
<b>Nunavut</b>				
Gouvernement du Nunavut	AFPC	2 100	N	sep 10
Gouvernement du Nunavut	Nunavut Teachers' Association	640	MED	jun 09
<b>Sphère de compétence provinciale et territoriale, secteur privé</b>				
<b>Ontario</b>				
Pipe Line Contractors Association of Canada	Union internationale des opérateurs-ingénieurs/Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord	3 000	N	avr 10
Hamilton Steel GP Inc.	Métallos	2 400	AT	jul 10
Central Care Corporation	Divers syndicats	1 660	ARB	mar/avr 10
<b>Alberta</b>				
Canada Safeway Limited	TUAC Canada	10 725	N	mar 10
XL Foods Lakeside Packers	TUAC Canada	2 100	N	déc 09
<b>Colombie-Britannique</b>				
Interior Forest Labour Relations Association	Métallos	4 000	N	jun 09
* ARB - Arbitrage AT - Arrêt de travail CO - Conciliation MED - Médiation MaAT - Médiation après un arrêt du travail N - Négociation NPA - Négociation postérieure à arbitrage NaAT - Négociation après un arrêt de travail NPC - Négociation postérieure à la conciliation NPM - Négociation postérieure à la médiation PR - Projet de règlement				
<b>Notes :</b>				
Le trait d'union ( - ) dans la colonne <b>Mois d'expiration</b> indique que les conventions collectives à l'intérieur d'un même syndicat ou de plusieurs syndicats expirent, par exemple, à compter de septembre 2009 à janvier 2010 inclusivement et leurs dates d'expiration sont représentées de cette façon : <b>sep 09 - jan 10</b> .				
La barre oblique ( / ) signifie que les conventions collectives à l'intérieur d'un même syndicat ou de plusieurs syndicats expirent, par exemple, soit en juillet 2009 ou avril 2010 et leurs dates d'expiration sont représentées de cette façon : <b>jul 09/avr 10</b> .				

Employeur	Syndicat	Employés	Mois d'expiration
<b>Négociations à venir</b>			
<b>Sphère de compétence fédérale, secteur public</b>			
Ville d'Ottawa - OC Transpo	SUT	2 350	mar 11
<b>Sphère de compétence fédérale, secteur privé</b>			
Air Canada	Divers syndicats	26 180	fév 11/mar 11
<b>Sphère de compétence provinciale et territoriale, secteur public</b>			
Association des hôpitaux de l'Ontario	AIIO/SEFPO	57 970	mar 11
Toronto Transit Commission	SUT	8 970	mar 11
<b>Sphère de compétence provinciale et territoriale, secteur public (suite)</b>			
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SIINB	5 800	déc 10
Services de santé communautaire de la Croix-Rouge, région de l'Ontario	UIES	3 000	mar 11
<b>Sphère de compétence provinciale et territoriale, secteur privé</b>			
Rien à signaler.			

## Principaux arrêts de travail

impliquant 500 employés ou plus du **28 janvier au 10 février 2011**

Des mises à jour du [Rapport hebdomadaire](#) et de la [Liste complète](#) sont disponibles sur Internet.

<b>Employeur, emplacement, syndicat et employés</b>	<b>Litige(s)</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>
Gouvernement du Québec À l'échelle de la province de Québec Association des Juristes de l'État 900 juristes	Salaires	8 fév 2011	
Teck Resources Ltd. Sparwood (Colombie-Britannique) Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes 698 employés de mine	Régime de retraite	30 jan 2011	
U.S. Steel Canada Inc. Hamilton (Ontario) Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes 939 métallurgistes	Non disponible	7 nov 2010 Lock-out	

## À paraître dans le prochain numéro

- Liste des conventions collectives en cours
- Négociations clés en cours et à venir – mise à jour
- Principaux arrêts de travail – mise à jour

## Pour plus d'information

Le *Bulletin du travail* est un bimensuel.

Le *Bulletin du travail* vous tient au courant des développements continus concernant les relations de travail et la négociation collective au Canada grâce à des renseignements personnalisés et d'actualité. Les sujets suivants sont traités :

- négociations salariales
- avantages sociaux
- conditions de travail
- arrêts de travail
- organisations de travailleurs et travailleuses
- effectifs syndicaux
- pratiques innovatrices en milieux de travail.

Pour plus d'information ainsi que la liste complète des produits et services, visitez [Analyse et information sur les négociations collectives](#) ou veuillez communiquer avec :

Ligne d'information : 1-877-259-8828 (numéro sans frais)  
819-997-3117 (Région d'Ottawa-Gatineau)

## Liste de distribution – ajouter/retirer mon nom

Le *Bulletin du travail* fournit des renseignements pertinents sur des sujets variés. Pour recevoir le *Bulletin du travail*, veuillez ajouter votre nom à la liste de distribution en utilisant le lien ci-dessous.

Je désire [M'INSCRIRE](#) sur la liste de distribution.

Je désire [RETIRER](#) mon nom de la liste de distribution.

[RESPECT DE LA VIE PRIVÉE](#)